



Orsières, le 3 octobre 2025

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE - eCONSTRUCTION

L'Administration communale d'Orsières soumet à l'enquête publique les demandes de construction présentées par :

- **Gaillou Immo SA, Somlaproz 51, 1937 Orsières**, par le bureau d'architecture Florian Crittin, Rte du Grand-St-Bernard 10, 1945 Liddes, pour la création d'un balcon aux combles, modifications d'ouvertures en façades, isolation extérieure, création de nouveaux logements sur la parcelle n°2628, folio n°31, ZONE VIEUX BOURG au lieu-dit ORSIERES à Orsières, propriété de Gaillou Immo SA, Somlaproz 51, 1937 Orsières. Coordonnées : 2'577'337 / 1'097'731
Dérogation : Article 52 RCCZ
Numéro pour consultation : f17cd148
- **Pierre Tissières, Montée des Gores 10, 1937 Orsières**, par le bureau d'architecture Maxence Darbellay, route du Crêt d'en Haut 14, 1945 Chandonne / Liddes, pour l'installation d'une PAC sur la parcelle n°2407, folio n°31, ZONE D'INTERET GENERAL A, ZONE EXTENSION VILLAGE au lieu-dit LES GORES à Orsières, propriété de Marie-Luce et Pierre Tissières, Montée des Gores 10, 1937 Orsières. Coordonnées : 2'577'190 / 1'097'622
Numéro pour consultation : 017897a2
- **Studio d'architecture G COMINA S.A. pour Eléonore et Valentin Morand, c/o G Comina SA, 1936 Verbier**, par le bureau d'architecture Studio d'architecture G COMINA S.A., c/o G Comina SA, 1936 Verbier, pour la modification des aménagements extérieurs sur la parcelle n°16529, folio n°81, ZONE VILLAS au lieu-dit COSSONY à Orsières, propriété de Eléonore et Valentin Morand, route de la Lise 9, 1937 Orsières. Coordonnées : 2'577'385 / 1'097'238
Dérogation : Article 58 RCCZ
Numéro pour consultation : adfe777c

Les dossiers sont à consulter sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale pendant les heures d'ouverture officielles du bureau communal, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune d'Orsières, Rue de la Commune 3, 1937 Orsières, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

L'Administration communale